

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2024

RELATIF À L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET
DE LA RADIOPROTECTION POUR RÉPONDRE AU DÉFI DE LA RELANCE DE LA
FILIÈRE NUCLÉAIRE - (N° 2197)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CD137

présenté par

Mme Laernoës, Mme Batho, Mme Chatelain, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco,
M. Ben Cheikh, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie,
Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 7

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement du groupe Écologiste entend supprimer le transfert prévu par ce projet de loi des activités commerciales de dosimétrie pratiquées par l'IRSN au CEA, afin de les maintenir dans les missions de l'ASNR.

Ce transfert de prestations au CEA risque de fortement dégrader la qualité du soutien technique et le maintien d'un haut niveau de connaissance, actuellement apporté par l'IRSN à plusieurs directions centrales de l'administration.

Au regard de la rapidité avec laquelle le gouvernement veut réformer le modèle actuel, le risque opérationnel, lors du transfert des missions au CEA, a également été pointé par Jean-Christophe Niel, directeur général de l'IRSN, lors de son audition devant la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale.

Le gouvernement entend faire de cette réforme une réforme de fluidification des processus, or il ne nous semble pas que la dispersion des salariés et de leurs compétences favorise véritablement, d'une part, la consolidation des expertises et des savoirs en matière de sûreté nucléaire et de risques radiologiques, et d'autre part, l'attractivité de ces métiers qui se retrouvent déconnectés les uns des autres. En effet, il y a là une véritable contradiction de la part de l'exécutif à vouloir rassembler l'IRSN et l'ASN pour fluidifier le processus, tout en séparant expertise de défense, expertise civile et évaluation des risques radiologiques.